



## **INFORMATION ATHLETISME 2011**

**LA COMMISSION D'ATHLETISME VOUS RAPPELLE QUE COMPTE TENU DES NOUVELLES INSTRUCTIONS NATIONALES PRECISANT QUE TOUTE EQUIPE QUALIFIEE AUX CHAMPIONNATS NATIONAUX DOIT FOURNIR PAR DEPARTEMENT UN JURY JEUNE FORME, IL SERAIT SOUHAITABLE :**

**Que chaque établissement propose au minimum un élève formé pour faire partie du jury lors des Championnats de Vaucluse et de Provence Ainsi que lors des journées de masse. (au moins deux journées sur le terrain).**

**Afin de vous aider à leur apprendre la réglementation, vous trouverez ci-joint :**

- six fiches concernant uniquement les sauts et les lancers. (nous vous rappelons que les jeunes ne peuvent pas officier en course).**
- des questionnaires style QCM pour valider leur savoir.**

**Elèves concernés : à partir de minimes**

**Cette formation peut être réalisée en classe, un jour de pluie par exemple, ou pendant les cours d'EPS, et faire ensuite l'objet d'une évaluation. Elle sera entérinée par la remise officielle d'une carte de juge.**

**Espérant vous compter nombreux dans cette démarche et nous signaler le nom des élèves participants**

**Pour la commission  
Jean PAUL DI ROLLO**